

L'histoire commence à l'automne 1940, avec Louis-Jean Elie, 35 ans, un garagiste brestois de la rue Jean Jaurès, qui refuse la capitulation, et qui commence à recruter des amis, des connaissances, qui partagent sa révolte contre l'occupant.

« Ils sont issus pour l'essentiel des réseaux d'une droite nationale, catholique, sociale et populaire », relève de son côté l'historien François Prigent, qui a notamment co-dirigé « *La Bretagne en portrait(s) de groupe* ». On en retrouve au PSF, le Parti social français, mais avec des engagements aussi à la CFTC, ce qui est assez original. »

Depuis juin 40, Brest et son arsenal sont aux mains des Allemands, et de la *Kriegsmarine*.

« A l'automne, le groupe va commencer par récupérer des armes, et puis aider des prisonniers de guerre détenus, dans des camps de travail à s'enfuir, raconte Gildas Priol. Louis-Jean Elie prône une lutte franche et directe. »

« En janvier 1941, il participe à l'exécution de deux Allemands dans la rue Kerfautras. Suit en février l'attaque d'une batterie DCA. En mars, la tentative d'évasion de 9 personnes à la prison de Pontaniou. »

« Leurs opérations se soldaient bien souvent par des échecs », poursuit Gildas Priol, mais ils faisaient avec les moyens du bord. Ils n'étaient pas des agents secrets, juste des Brestoises qui refusaient l'occupation. On leur attribue aussi parfois un coup d'éclat, en avril 41. L'incendie de l'Hôtel continental, un QG allemand. Mais là-dessus, les versions diffèrent, et je suis très prudent. »

C'est lors d'une de ces opérations, le 28 avril 1941, précise de son côté le Maïtron, dictionnaire biographique des Fusillés, que se joua le destin du groupe, lors d'une bagarre dans un café de la rue Louis-Blanc avec plusieurs soldats allemands.

« Si tous parvinrent à s'échapper, la Gestapo, par l'arrestation d'un suspect, mit ensuite la main sur une liste de noms dont plusieurs des membres du groupe Elie, qui furent arrêtés les uns après les autres dont Louis-Jean Elie le 15 mai 1941 à son domicile vers 13 h 30. Torturé lors de ses interrogatoires, il eut les deux jambes brisées. »

Fusillés le 10/12/41 :

« Il y eut en tout une quarantaine d'arrestations », termine Gildas Priol.

« Les Résistants furent d'abord internés à Brest, puis déplacés à Fresnes avant d'être jugés en 11/41 par un tribunal militaire allemand, qui prononça onze condamnations à mort, pour détention d'armes et d'explosifs, violences préméditées contre des membres de l'armée allemande, agissements en faveur de l'ennemi par des menées gaullistes, et espionnage. Louis-Jean Elie et de 10 de ses camarades, furent fusillés le 10 décembre 1941 au Mont-Valérien. »

Moyenne d'âge : 24 ans. Une vingtaine d'autres membres du groupe seront déportés. Cinq ne



IN MEMORIAM - Louis-Jean ÉLIE, résistant (fusillé le 10 décembre 1941)

reviendront pas.